



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

20 juillet 2012

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F08212 P0049

### 1. Intitulé du projet

Saint Egrève- Rue de la Chartreuse  
Aménagement du site de la Trémouillère

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ACTIS - OPH de la région grenobloise

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne  
morale

LAPIERE Jean-François

RCS / SIRET

1348157910951000121

Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Il s'agit d'un permis d'aménager pour un projet d'au maximum 15 000 m <sup>2</sup> de surface de plancher sur une commune disposant d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'aménagement d'un terrain d'environ 26000 m<sup>2</sup>, création de réseaux, voiries et espaces verts collectifs, en vue de la construction de 9 lots de logements collectifs et intermédiaires: locatif social, accession libre. Les projets de construction feront l'objet chacun de permis de construire particuliers.

#### 4.2 Objectifs du projet

Satisfaire la demande en logements et en proposant une diversité de logements (social, locatif, accession à la propriété)

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il est prévu l'aménagement de 9 lots avec des bâtiments R+1 à R+4 pour une surface de plancher d'au maximum 15 000 m<sup>2</sup>. La zone sera pourvue d'espaces verts, de cheminement modes doux, de places de stationnement et de voirie interne

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet dans sa phase exploitation constitue une zone d'habitat. Le fonctionnement du site est celui auquel on peut s'attendre pour ce type d'aménagement (fréquentation des espaces publics, vie quotidienne dans les logements...etc)

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau, permis d'aménager

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Procédure d'examen au cas par cas vis-à-vis de l'étude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain à aménager	26 165 m <sup>2</sup>
Surface maximale de plancher prévue	15 000 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse**

Rue de la Chartreuse  
38120 SAINT-EGREVE

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 05 ° 39 ' 59,4 " E Lat. 45 ° 14 ' 41 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

**5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain actuel d'implantation du projet est un terrain vague où était implantée jusqu'en 2005 une entreprise de transports (société GIRAUD)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Le PLU de Saint-Egrève a été approuvé le 29 juin 2011.

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet s'inscrit en zone UBb (zone urbaine à caractère essentiellement résidentiel d'habitations collectives en immeubles isolés)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de la conception du projet, une étude de délimitation de zone humide a été réalisée et a montré la présence d'une zone humide de faible importance (300 m <sup>2</sup> : bande de 1 m en bordure de parcelle et non impactée par l'aménagement
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi Isère aval, approuvé le 29/08/2007 Site localisé en zone B1r (remontée de nappe)
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude de pollution des sols a été réalisée. Les sols pollués seront évacués du site et envoyés dans la filière adéquate. Un plan de gestion du site a été mis en place. Une hypothèse de traitement d'une partie de la dépollution sur site est à l'étude
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FR8201745 - à environ 4,5 km au Sud-Ouest, sans relation écologique avec la zone du projet (contexte totalement différent)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	> 1 km

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant .

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des remblais devront être apportés sur site pour répondre au règlement du PPR (surélévation du rez-de-chaussée). Les remblais ne viendront pas en totalité du site en lui-même (ressources insuffisantes)
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi Isère aval, approuvé le 29/08/2007 Site localisé en zone Blr (remontée de nappe)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux pollués seront évacués du site et un plan de gestion a été mis en place. Une hypothèse de dépollution sur site est en cours d'étude
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site est concerné par le classement sonore de la voie ferrée (catégorie 2). Le projet a pris en compte cette problématique avec la mise en place d'un merlon entre les constructions et la voie ferrée. Une étude acoustique a été réalisée dans le cadre du projet
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules émissions lumineuses sont liées à l'éclairage public, considérées comme faibles
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales ne pouvant être infiltrées (niveau de nappe élevé), les eaux pluviales seront rejetées dans le réseau d'eaux pluviales de la Métro après rétention
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, dans sa réflexion, a pris en compte l'environnement dans l'ensemble de ses phases. Tout d'abord de manière préliminaire dans le PLU de Saint-Egrève, où une orientation d'aménagement a été établie sur la zone et prenant en compte les sensibilités environnementales. Postérieurement, de nombreuses études environnementales (jointes en annexes) ont été réalisées dans le cadre de la conception du projet : étude de pollution des sols, étude acoustique, délimitation de zone humide, analyse environnementale du site. L'ensemble de ces éléments ont été intégrés dans la réflexion ayant conduit à l'élaboration du permis d'aménager.

La philosophie de l'étude d'impact a été respectée. La réalisation d'une telle étude réglementaire n'apporterait pas de nouveaux éléments pertinents dans le sens où l'ensemble des thématiques a été traité et pris en compte.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
1-	Note de présentation
2-	Etat initial de l'environnement (PLU)

- 3- Orientation d'aménagement du PLU
- 4- Etudes acoustiques réalisées par ACTIS en amont de la définition du plan masse
- 5- Diagnostic environnement établi par GINGER en début de mission de maîtrise d'oeuvre
- 6- Compléments de diagnostic établis par GINGER concernant le sujet «absence de zone humide»
- 7- Diagnostic de sols pollués réalisé par ANTEA
- 8- Plan de gestion de sols pollués réalisé par ANTEA
- 9- Cahier des Prescriptions Architecturales, urbaines et paysagères

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

GRENOBLE

le,

12 juillet 2012

Signature

